



A Monsieur le Contrôleur Général Gilles GREGOIRE
Directeur Départemental du SDIS 59

18 rue de Pas
CS 20068
59028 LILLE Cedex

A Lille, le 20 Novembre 2020

Monsieur le Directeur,

Nous vous interpellons au sujet des PON dans la future d130 qui s'appliquera au 1^{er} Janvier 2021.

Nous remarquons que onze CIS seront à 6 sapeurs-pompiers la nuit, Gravelines, La Bassée, Haubourdin, Lesquin, Le Quesnoy, Douchy les Mines, Saint Amand, Aulnoye Aymeries, Jeumont, Hautmont et Fourmies.

En parallèle de ce courrier, les élus locaux et parlementaires interpellent le Président Houssin sur la dangerosité de cette décision pour laquelle nous ne vous ferons pas l'affront d'une énumération au titre de votre professionnalisme et de vos responsabilités.

Sachant qu'une certaine somme est non utilisée sur le budget "fonctionnement" du SDIS 59, mais aussi et surtout, en n'omettant pas les aspects sécurité et sûreté liés aux missions qui sont les nôtres et que nous nous devons de rendre à la population, il nous apparaît et nous apparaîtra toujours comme primordial de garantir un service public optimum, c'est pourquoi, nous sollicitons votre bienveillance afin de rétablir ces CIS en PON à 7 SP minimum.

Certain de l'attention que vous porterez à ce courrier, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.